

Éducation physique et sportive

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 21,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1LPogP

Présentation

Ce premier semestre se concentre d'abord sur l'enseignement de l'athlétisme. Nous verrons deux grandes catégories :

- Les courses avec notamment le relais et la course de vitesse. Cette partie permettra de développer les capacités physiques des étudiants afin d'améliorer la santé et de proposer des situations d'enseignement spécifiques aux enfants.
- Les lancers. Nous verrons dans cette partie diverses propositions de lancers. Ces situations seront adaptées exclusivement aux enfants pour l'enseignement de l'EPS en milieu scolaire (premier degré).

Les étudiants vivront des situations d'enseignement et prendront en charge des parties de leçon par groupe accompagnés par l'enseignant.

Objectifs

Le premier objectif est de développer les capacités physiques des étudiants au travers une approche ludique de l'athlétisme.

Le second objectif est de pouvoir construire un cycle d'athlétisme à travers diverses disciplines (course, relais, lancers) pour des enfants du premier degré.

Évaluation

REGIME STANDARD session 1 : CC 100% Contrôle

Continu: 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité (50%)

REGIME DEROGATOIRE session 1: NON

SESSION 2: CT 100% 1 note, évaluation orale

Pré-requis nécessaires

Aptitude à la pratique physique.

Compétences visées

- Se connaître et connaître ses capacités physiques
- Mettre en œuvre une partie de leçon
- Développer ses capacités physiques et sa santé

Bibliographie

L'EPS à l'école cycle 2 et 3 programme 2008.

Ressources pédagogiques

<https://www.education.gouv.fr/>

<https://eduscol.education.fr/169/education-physique-et-sportive-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-un-enseignement-au-cycle-2>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000030340778>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031518715>